

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
6h45	Accueil périscolaire				
8h30					
8H30	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
11H30					
11h30	Pause méridienne				
13h20					
13h30	Ecole	Ecole	Centre De loisirs	Ecole	Ecole
15h00	Ecole	NAP		Ecole	NAP
15h00					
16H30					
16h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
19h15					

RENTREE

2015 - 2016

Mairie de Gouaix



En cette rentrée 2015, les nouveaux horaires des NAP ont été modifiés et acceptés par l'Inspection Académique en commission du 12 juin avec un retour courrier en mairie le 24 juin 2015.



Accompagner l'organisation des familles

Afin que l'organisation de la vie des familles ne soit pas perturbée, l'amplitude des horaires d'accueil de prise en charge des enfants, au sein des locaux de l'accueil périscolaire sont : 6h45-8h30 et de 16h30 à 19h15.

Dans ce même esprit, le mercredi midi, la commune assure la transition entre l'école et le centre de loisirs pour les enfants concernés.

Chaque enfant bénéficie désormais d'activités **deux fois par semaine**, encadrées par des animateurs qualifiés.

Une journée type à



- **ENTRE 6H45 ET 8H30 – L'ACCUEIL DU MATIN**

Les enfants peuvent démarrer leur journée en douceur dans les locaux de l'accueil périscolaire.

- **DE 11H30 A 13H30 – LA PAUSE MERIDIENNE**

Dès la sortie de la classe à 11h30, le personnel communal et/ou les animatrices prennent en charge les enfants pour rejoindre le restaurant scolaire municipal durant la Pause Méridienne. Le restaurant scolaire ouvre également ses portes le mercredi midi pour les enfants qui participent à l'accueil de loisirs de l'après-midi.

La commune veille aux valeurs nutritives des repas servis et au respect du temps de pause nécessaire à l'équilibre physique et psychologique de l'enfant.

- **DE 15H00 A 16H30 – LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRICOLAIRES (MARDI ET VENDREDI)**

Au travers des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), la Municipalité propose des initiations à différents sports, cours de musique, activités à la bibliothèque,....dès la rentrée de 2015. Ces activités seront complétées ultérieurement par d'autres activités afin de favoriser l'épanouissement des enfants.

Les intervenants ainsi que l'équipe d'animation du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire prendront en charge **les enfants inscrits**, à la sortie de l'école à 15h00 et assureront le trajet jusqu'aux lieux des activités, ainsi que le retour à l'école élémentaire à 16h30.

L'accueil périscolaire prendra le relais jusqu'à 19h15 selon les modalités d'inscription et tarifs en usage.

Les tarifs ont été arrêtés par délibération du 16 juillet 2015 :

- lundi et jeudi : accueil périscolaire du matin : 2,55 €
accueil périscolaire du soir : 3.55 €
- mardi et vendredi : accueil périscolaire du matin : 2,55 €
nap : 2,50 €
accueil périscolaire du soir: 1,50 €



- **DE 16H30 A 19H15 – LE CENTRE DE LOISIRS**

Un accueil de loisirs (avec départ échelonné) permet de terminer la journée avec des temps de jeux et de détente. Ce temps de préparation au retour à la maison est aussi un moment privilégié d'échange entre parents et animateurs. Inscription selon les modalités et tarifs d'inscription actuels.

Formalités d'inscriptions

Concernant la cantine, l'accueil matin et/ou soir et le centre de loisirs les inscriptions se font en Mairie et les délais restent inchangés.

Pour toutes informations complémentaires,
s'adresser au secrétariat de la Mairie au 01 64 00 70 04